

- Les procédures de retour de longue convalescence due à des blessures ou des arrêts médicaux sont à respecter en concertation avec le Docteur LIENARD afin de correspondre aux exigences de la médecine et de la compétition ;
- L'efficacité du système micro oreillettes en Ligue 1 s'est améliorée au point d'obtenir la quasi satisfaction de tous ;
- Les récents problèmes connus en Champagne Ardenne avaient conduit le Président de la CRA à démissionner ; Bruno STAROSSE vient effectivement de confirmer son retrait définitif de la CRA pour la fin de saison 2003/2004 ;
- La situation conflictuelle dans l'Aisne (Comité Directeur / CDA et SD UNAF) a amené le Président du District à interroger la DTNA sur le comportement d'arbitres fédéraux au sein de ce conflit. Il lui a été répondu que la Fédération et la DTNA ne sont pas directement concernées par les agissements des arbitres fédéraux dès lors que ces derniers interviennent dans le cadre de leurs fonctions au sein d'un District ;
- Le compte-rendu du séminaire DTNA/Outre Mer (mars 2004), synthétisé en séance par Daniel LAMBERT et Matthieu RABBY, sera adressé aux personnes concernées. Il convient d'en noter la pertinence, l'efficacité et le degré de satisfaction des participants, soucieux de la formation dispensée sur leurs terres par la DTNA ;
- La faute technique contenue dans une interview du journal Foot sera corrigée dans une prochaine édition afin de respecter les Lois du Jeu et d'en donner la juste appréciation ;
- L'absence de réponses positives pour le Festival International Espoirs (Toulon) et pour le championnat du Qatar interpelle la DTNA quant au besoin d'expérience des arbitres internationaux et fédéraux à l'échelon européen et international ;
- Le prochain départ de Jean-Marie THIRIET, représentant de la LFP au sein de la DTNA et président de la Commission des Délégués LFP, celui-ci entendant donner une nouvelle orientation à sa carrière de dirigeant sportif. Notre collègue et ami est vivement remercié pour ses qualités d'intervention, de conseil et de respect des prérogatives respectives ainsi que pour le sérieux avec lequel la pérennité de son action est envisagée, gage de la nécessité d'une cohésion huilée et réciproque au sein de l'attelage arbitres/délégués. Jean-Marie THIRIET exprime à son tour le plaisir qu'il a eu à œuvrer à la DTNA, toujours soucieux de ses champs d'intervention et respectueux de l'immense champ d'application du travail de la CCA puis de la DTNA ;

➤ **Informations du Président du CSA**

Jean-Louis PIETTE intervient sur les sujets traités ou amenés à être traités prochainement par le CSA :

- Chargé, par le Bureau du Conseil Fédéral, de se pencher sur les problèmes de l'arbitrage et sur le management de la DTNA, le CSA a exposé ses premières réflexions au Président de la FFF dont la création d'un poste de DTNA adjoint ;
- Le Président du CSA fera part des conclusions concernant le Règlement Intérieur à l'occasion de la prochaine réunion plénière. Néanmoins, il a été confié à René LOPEZ le soin de réfléchir à l'évolution de l'annexe 6 qui doit en conserver l'esprit tout en s'attachant à respecter une forme juridique et administrative inattaquable. A ce sujet, il rappelle que les arbitres ne devraient pas être sélectionnés uniquement à partir de leurs notes et que selon le niveau d'autres critères devraient pouvoir être intégrés comme la personnalité et les qualités humaines sans toutefois oublier la vérité du terrain et leurs compétences techniques, la capacité de communication, la connaissance de l'anglais, etc...
- Suite à la réflexion entamée sur les mesures administratives, il a été proposé de modifier l'article 47 du statut de l'arbitrage pour ne plus assimiler systématiquement une non désignation à une sanction ;
- Le CSA s'est félicité du projet de référentiel assistant préparé par la Commission Assistants et son Président Bernard LAVIS. ;
- Le CSA, relayant l'avis négatif de la DTNA quant à la demande de TPS au sujet de la diffusion des échanges entre arbitres, ne tient pas à ce que le son « micro oreillettes » de l'arbitre soit répercuté au grand public en direct, sauf circonstances exceptionnelles qui devront être appréciées par Marc BATTA, Président de la Commission « Arbitrage des Compétitions Professionnelles » de la DTNA.

- Le CSA demande à la DTNA de lui faire parvenir avant le 6 mai ses réflexions quant à la composition future de la DTNA et la liste des contrôleurs.

➤ **Intervention du Secrétaire du CSA**

Henri MONTEIL se déclare satisfait de sa première participation à une réunion plénière de la DTNA et de l'étendue des dossiers qui y sont traités.

➤ **Compte rendu de la réunion de la cellule de gestion du jeudi 8 avril 2004**

Informée par son Président de la tenue d'une réunion de la cellule de gestion de la DTNA en date du 8 avril 2004, la DTNA prend acte des points suivants :

Courrier de MM. GANNARD et BOSSUGES

Après lecture du courrier de MM. GANNARD et BOSSUGES relatif au mariage d'un de leurs collègues et de leur éventuelle absence au stage national, il est réaffirmé que ce motif ne peut être reconnu comme valable et que les arbitres convoqués sont tenus de participer au stage national dans son intégralité pour débiter la saison. Un courrier en ce sens leur sera adressé.

Trophées UNFP

Après avoir fait le point sur les participants à la remise des trophées UNFP du football le dimanche 2 mai à Disneyland, la cellule de gestion fixe à l'ordre du jour de la réunion plénière de DTNA du vendredi 16 mai 2004 la nomination des 2 lauréats (arbitre et assistant) pour la saison 2003/2004 et en avisera aussitôt l'UNFP.

Cellules photoélectriques

Sur proposition de Marc BATA, il est convenu que la saison prochaine, la DTNA soit dotée d'un jeu de cellules photoélectriques et du kit correspondant pour la réalisation effective et optimale des tests physiques des arbitres à la condition que cet investissement qui sera budgété de manière prévisionnelle soit accordé dans le cadre du budget 2004/2005.

Stage des Arcs

Marc BATA fait part, par courrier, de son intention de mettre en place, en collaboration avec le préparateur physique et le Docteur LIENARD, une batterie de tests permettant de vérifier la forme physique des arbitres d'élite lors du stage des Arcs en juillet 2004. La cellule de gestion en prend bonne note.

Qatar

Michel VAUTROT fait état de la demande récurrente émanant du Qatar quant à la désignation d'arbitres français sur leur championnat. Jusqu'à présent, aucune réponse positive n'a été enregistrée dans les rangs des arbitres internationaux.

Festival Espoirs à Toulon

La cellule de gestion constate l'absence de réponse positive pour le Festival International Espoirs programmé à Toulon de la part des arbitres internationaux. La DTNA plénière se penchera sur cette question lors de sa réunion plénière.

Décision du Tribunal Administratif de Poitiers

La cellule de gestion prend note d'une décision du tribunal administratif de Poitiers relatif aux obligations d'arbitres pour les clubs (fédération de taekwondo) et suivra l'évolution de cette décision et ses éventuelles incidences.

Courrier Echirolles (CFA 2)

Suite à un courrier d'Echirolles (CFA 2), la cellule de gestion transmet la lettre à l'arbitre intéressé pour demande d'explications sur le comportement dénoncé.

Promotions / Rétrogradations pour la saison 2003/2004

Après étude des effectifs, enregistrement des démissions, cas particuliers, mutations et autres mouvements d'effectifs, et programmation des arrêts à venir, la cellule de gestion émet des propositions quant à la composition quantitative des effectifs pour la saison prochaine et le nombre de promotions/rétrogradations dans chaque catégorie. Ce projet sera soumis à la DTNA en séance plénière et au CSA pour ratification définitive et transmission aux arbitres.

Contenu des stages nationaux

La cellule de gestion détaille le contenu des stages (contrôleurs, présidents de CRA, arbitres F3/F4/F5/AAF3/Féminines) préparé par Jacques POULAIN, formule des modifications et différents aménagements. Il est convenu que lors de la réunion plénière de DTNA du vendredi 16 avril 2004, le projet final sera présenté pour aval définitif et distribution des tâches à chacun (réalisation de la plaquette, interventions diverses, organisation logistique des stages,...).

➤ **Trophées du football UNFP**

Informée de la cérémonie de remise des trophées UNFP pour le compte de la saison 2003/2004 qui aura lieu à Disneyland PARIS le dimanche 2 mai 2004 à 18h45, la DTNA procède de manière collégiale à la nomination des deux lauréats de l'arbitrage :

Central : Bertrand LAYEC

Assistant : Serge VALLIN

➤ **Programme des stages nationaux**

Informée par Jacques POULAIN, Président de la Commission « Formation et Stages », de projets de programmes pour les stages nationaux et rassemblements à venir :

- Stage des Contrôleurs DTNA les 25 et 26 juin 2004 ;
- Réunion des Présidents de CRA le 27 juin ;
- Stage National des Arbitres F3/F4/F5/AAF3/Féminines du 23 au 25 juillet 2004 ;

Et après débat où intervient chaque membre présent, la DTNA entérine les projets définitifs qui seront transmis aux personnes concernées.

➤ **Etude des promotions/rétrogradations**

Informée par son Président des arrêts à venir, des perspectives d'évolution des effectifs et des choix à opérer, et après étude des projets développés par le Secrétaire de la DTNA, qui retient l'adhésion de tous les membres et du Président du CSA,

La DTNA entérine le projet de promotions/rétrogradations pour le compte de la saison 2003/2004 et procédera à l'envoi d'une circulaire explicative à la population concernée.

➤ **Examens fédéraux**

Informée par Alain DELMER, président de la Commission Jeunes Arbitres et par Jacques POULAIN, Président de la Commission Arbitrage des Compétitions Amateurs de la situation des examens en cours, la DTNA confirme les prévisions suivantes :

1 - Les résultats des examens JAF seront connus le 30 avril 2004 à partir de 17h00. Ils seront consultables sur :

- a) Le site www.fff.fr dans la rubrique arbitrage.
- b) Le minitel 36 15 FOOT – Procédure : Taper CNAT puis choisir la rubrique arbitrage et se laisser guider par le bon choix.

2 – La date de parution des résultats de l'examen théorique sera précisée dès que la situation personnelle de quelques candidats n'ayant pas encore subi tous leurs examens pratiques (blessures, indisponibilités,...) sera définitivement clarifiée.

➤ Sujets divers

Jacques POULAIN résume les conclusions émises lors d'une réunion relative à la couverture et à l'assurance des arbitres de haut niveau en cas d'accident. Comme toute police d'assurance, il est possible d'y apporter des modifications, ce qui entraîne une réévaluation du paiement de l'assurance. Jean-Louis PIETTE conclut que cette question reste inévitablement lié avec le statut des arbitres, sujet dont le CSA s'est saisi.

Michel VAUTROT annonce la tenue du championnat d'Europe des 17 ans en Ligue du Centre et l'avancée de l'organisation en matière d'arbitrage.

Le Président de la DTNA demande également aux Présidents de chaque Commission de la DTNA de réfléchir, pour la prochaine réunion plénière, au bilan de sa (ou ses) commission(s) pour la saison 2003/2004 et d'apporter les retouches qui lui semblent nécessaires dans sa (leur) composition (renouvellement des membres, intégration de nouveaux spécialistes en tenant compte de l'interpénétration entre les « familles » de techniciens, non renouvellement de certains membres).

De même, il est demandé de réfléchir à la proposition éventuelle de nouveaux contrôleurs DTNA issus des Ligues en tenant compte des critères suivants :

- ancien arbitre fédéral ayant quitté l'arbitrage depuis moins de 5 ans
- qualités pédagogiques et techniques indéniables
- implication dans les contrôles à la CRA au sein de sa Ligue
- pas de promesse aux intéressés et confidentialité de la demande car le CSA nommera ultérieurement la liste des contrôleurs et contrôleurs spécifiques pour la saison 2004/2005 suite aux différentes propositions de la DTNA et suite aux candidatures spontanées reçues.

La même demande sera adressée directement aux Ligues.

Enfin, Michel VAUTROT annonce que la DTNA procédera à la désignation des officiels pour la finale de la Coupe de France lors de la prochaine réunion plénière qui aura lieu après les demi-finales.

Michel GIRARD soulève la question de la parution des désignations qui est actuellement de 15 jours avant la date des rencontres. Après concertation et avec l'accord du Président du CSA, ce délai sera ramené la saison prochaine à 10 jours.

Jean-Marie THIRIET évoque un dossier faisant état d'erreurs administratives dans la rédaction de la feuille de match après une rencontre de Ligue 2. La Commission des Délégués transmettra ce dossier à la DTNA.

Bernard LAVIS annonce une réunion commune aux Commissions Lois du Jeu et Assistants le 7 mai prochain.

➤ Correspondances diverses

- Cartes postales de : MM. VAUTROT (Russie ; Londres) – VEISSIERE (Hollande ; Rome) – SARS (Milan) – COETMEUR (Portugal) – MASSE (Guadeloupe) – DUHAMEL (Espagne) – LAMBERT et RABBY (La Réunion).
- PV des réunions de CRA des Ligues de : Méditerranée – Martinique – Nord Pas de Calais – Aquitaine – Centre – Franche Comté – Bretagne – Auvergne – Lorraine – Paris – Champagne Ardenne – Picardie.
- Copie du projet de création d'un poste de conseiller régional chargé de la formation des arbitres en Ligue de NORMANDIE.
- Rapport de O. DIBERNARDO sur sa participation au stage des Jeunes Arbitres du district de l'Oise qui s'est déroulé à BERCK.
- Réponse de S. MROZEK suite à la rencontre de national Romorantin/Ajaccio GFCO (National) du 21 février 2004.
- Lettre de O. DUMOULIN expliquant les raisons de son retard à la rencontre Amiens/Besançon (Ligue 2).
- Lettre de J. DELESTRE, CTR de la Ligue d'Atlantique, suite au comportement d'un assistant lors de la rencontre de CFA 2 Luçon/Segre. Transmise à la CRA ATLANTIQUE.
- PV des réunions de commissions : Lois du Jeu-Appels (11 mars 2004) - Jeunes Arbitres (15 mars 2004) Compétitions Fédérales (19 mars 2004) – Recrutement/Détection/Fidélisation (18 février 2004).

- PV de la réunion du groupe de travail sur les conditions de couverture en matière d'assurance pour les arbitres et assistants opérant en Ligue 1 et 2.

➤ **Fin de l'ordre du jour**

Plus aucune question n'apparaissant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h15.

➤ **Prochaine réunion**

Vendredi 30 avril 2004 à 9h00 au siège de la FFF (49, avenue d'Iéna).

Le Président de la DTNA,
Michel VAUTROT

Le Secrétaire de la DTNA,
Daniel LAMBERT